

SMART Technologies ULC

Contrat de licence logicielle de l'utilisateur final pour le logiciel d'apprentissage collaboratif SMART Notebook™ 2013 et les logiciels SMART associés

Dernière révision : 23 septembre 2013

Veuillez lire attentivement la totalité de ce contrat de licence logicielle de l'utilisateur final ("Licence") avant d'utiliser le Logiciel. Cette licence contient des dispositions concernant la limitation des droits de l'utilisateur et des responsabilités de SMART qui peuvent s'appliquer à votre utilisation du Logiciel. En utilisant le Logiciel, vous acceptez d'être lié par les conditions générales de cette Licence. Si vous n'acceptez pas les conditions de cette Licence, n'utilisez pas le Logiciel.

Cette Licence est un contrat juridique conclu entre "l'Utilisateur final" (qu'il s'agisse d'une personne physique ou morale) et SMART Technologies ULC et ses filiales ("SMART") pour Utiliser le Logiciel. Si l'Utilisateur final est une personne morale (comme une Organisation titulaire de licence) ou si vous acceptez cette Licence au nom d'autres Utilisateurs finals, a) vous reconnaissez que vous ou la personne morale avez la responsabilité de transmettre aux autres Utilisateurs finals et de leur demander de respecter les conditions, limitations et exigences définies dans cette Licence, et b) vous garantissez que vous avez l'autorité pour accepter les conditions de cette Licence au nom de cette personne morale ou des autres Utilisateurs finals.

1. DÉFINITIONS :

- 1.1 "Utiliser activement" ou "Utilisation active"** signifie exécuter, accéder, employer, utiliser ou afficher le Logiciel, mais pas le simple fait de charger ou stocker le Logiciel sur le périphérique en question.
- 1.2 "Salle de classe"** signifie la combinaison d'un nombre défini de Périphériques de formateur (nombre de Périphériques de formateur indiqué lors de l'achat de la licence produit du Logiciel ou du Produit sous licence associé) ainsi que d'un nombre raisonnable de Périphériques d'élève (déterminé comme étant le nombre probable d'élèves participant en salle de classe en fonction du rapport entre le nombre de formateurs et le nombre d'élèves établi par SMART de temps en temps pour le produit Logiciel applicable), sauf accord entre SMART et l'Organisation titulaire de licence.
- 1.3 "Périphérique informatique"** signifie les périphériques (qu'il s'agisse d'un ordinateur personnel, d'un autre périphérique informatique ou d'affichage ou d'un autre périphérique autorisé) possédés ou contrôlés par l'Organisation titulaire de licence dans l'École indiquée, ou possédés à titre personnel par les employés, consultants, élèves ou membres intéressés de l'Organisation titulaire de licence, dans chaque cas associés à cette École, à condition que le Logiciel soit utilisé principalement dans le cadre d'activités liées à l'Organisation titulaire de licence et tant que ces personnes continuent à agir au nom de, ou sont des élèves de, l'Organisation titulaire de licence. Les Périphériques informatiques peuvent inclure des Périphériques d'élève ou des Périphériques de formateur le cas échéant.
- 1.4 "Documentation"** signifie les manuels propriétaires et les documents d'instructions de SMART Technologies ULC (SMART) pour le Logiciel, qu'ils se présentent sous forme papier ou électronique.

- 1.5 "Utilisateur final"** (aussi désigné par le terme "vous") signifie l'Organisation titulaire de licence et, le cas échéant, les employés (y compris, sans s'y limiter, les enseignants et les formateurs), les consultants, les élèves et les autres membres concernés du Site qui Utilisent le Logiciel.
- 1.6 "Éléments exclus"** a la signification donnée à l'article 2.2(o).
- 1.7 "Périphériques de formateur"** signifie le nombre spécifié de Périphériques informatiques qui bénéficient d'une licence pour être utilisés principalement par l'équipe enseignante (c'est à dire le nombre de licences d'utilisation pour les formateurs achetées par l'Organisation titulaire de licence).
- 1.8 "Périphérique d'affichage interactif"** signifie un tableau blanc, un écran de numérisation, une ardoise, un écran, un moniteur ou un projecteur qui a une diagonale ou qui projette sur une diagonale supérieure à 18" et qui permet à l'utilisateur d'interagir, de manipuler ou de modifier des données à l'aide d'autres moyens que le clavier ou la souris standard, et qui inclut, sans s'y limiter, les périphériques tactiles ou à stylet.
- 1.9 "Produit sous licence"** signifie tous les produits SMART applicables qui incluent dans leur prix, ou sont expédiés avec le Logiciel applicable, bien que, dans le cas du logiciel SMART Notebook, les Produits sous licence suivants accordent la licence associée suivante :
- (a) Le tableau interactif SMART Board® accorde une licence pour le logiciel SMART Notebook
 - (b) L'écran à stylet interactif SMART Podium™ accorde une licence pour le logiciel SMART Notebook
 - (c) L'écran interactif SMART accorde une licence pour le logiciel SMART Notebook
 - (d) Le système interactif de réponse SMART Response™ accorde une licence pour le logiciel SMART Notebook (pour chaque ensemble d'équipements Response pour la salle de classe acheté)
 - (e) La caméra de documents SMART Document Camera™ accorde le nombre associé de licences pour le logiciel SMART Notebook
 - (f) L'ardoise sans fil SMART Slate™ accorde une licence pour le logiciel SMART Notebook
 - (g) Le centre d'apprentissage interactif SMART Table® accorde le nombre associé de licences pour le logiciel SMART Notebook tel qu'indiqué dans le contrat de licence de l'utilisateur final
 - (h) Le projecteur interactif SMART LightRaise™ accorde une licence pour le logiciel SMART Notebook
 - (i) les autres produits SMART développés par SMART de temps en temps et identifiés par SMART comme des Produits sous licence pour ce type de licence.
- 1.10 "Organisation titulaire de licence"** signifie la personne morale (ou la personne physique en cas d'achat par un individu) qui achète le Produit sous licence et la licence associée en son propre nom, pour le Site désigné et, le cas échéant, au nom de ses Utilisateurs finals.
- 1.11 "Maintenance"** signifie l'accès à des mises à niveau publiées dans le commerce (c'est-à-dire de nouvelles versions et des versions intermédiaires du Logiciel qui contiennent des améliorations pour les fonctionnalités du Logiciel), et à des corrections de bogues, des service packs et des mises à jour (c'est-à-dire des Logiciels pour lesquels SMART a fourni des corrections ou des révisions mineures afin de réparer des erreurs ou des défauts liés au fonctionnement du Logiciel conformément aux spécifications publiées), pour la licence spécifique du Logiciel associé ou proposé avec le programme de Maintenance,

qui dans tous les cas se limite aux éléments généralement mis à disposition par SMART à ses clients de Maintenance abonnés sans frais supplémentaires. La Maintenance exclut spécifiquement les services liés aux virus informatiques ou aux conflits impliquant des logiciels qui n'ont pas été installés ou commercialisés par SMART. La Maintenance exclut également les Éléments exclus ou autres modules complémentaires, plugins, personnalisations, nouvelles applications, modules ou autres logiciels qui ne sont pas généralement et régulièrement mis à la disposition des utilisateurs du Logiciel sans frais supplémentaires, mais qui sont mis à disposition séparément par SMART ou des tierces parties. Par souci de clarté, il est possible que certaines corrections de bogues du Logiciel, certains service packs et certaines mises à jour soient fournis par SMART à des Utilisateurs finals qui ne bénéficient pas d'un programme de Maintenance.

- 1.12** "**Salle**" signifie la salle au sein d'un Site qui est utilisée pour l'instruction en classe, ce qui inclut par exemple les salles de classe standard, les salles qui ne contiennent pas de Périphériques d'affichage interactifs et les laboratoires, mais qui exclut les salles utilisées principalement à des fins administratives, les bureaux principaux ou similaires, ainsi que les domiciles ou autres lieux dans lesquels les enseignants de ce Site recourent à une utilisation à distance.
- 1.13** "**École**" signifie un seul lieu physique sous la juridiction ou le contrôle de l'Organisation titulaire de licence, par exemple une école, un campus ou un ensemble de bâtiments ou structures au sein de la même description de propriété.
- 1.14** "**Site**" signifie les lieux auxquels la licence est destinée et dans lesquels les Salles seront dénombrées aux fins de la licence de site. Par souci de clarté, cela peut inclure une École, plusieurs Écoles appartenant à une même académie, ou plusieurs Écoles appartenant à plusieurs académies, à condition que toutes soient répertoriées dans la facture de l'Organisation titulaire de licence ou autre document de vente pour la Licence, et peut également inclure une utilisation à distance par les enseignants de ce Site (ce qui leur permet de travailler depuis leur domicile ou d'autres lieux distants pour la préparation des cours).
- 1.15** "**Licence du logiciel SMART Notebook**" signifie une licence pour Utiliser le logiciel SMART Notebook conformément aux conditions de licence définies à l'article 2.2 (a) (i) ci-dessous.
- 1.16** "**Système interactif de réponse SMART Response**" signifie le logiciel SMART Response, l'application Web et/ou les périphériques d'envoi de réponse utilisés par les élèves (par exemple, les sélecteurs ou télécommandes SMART Response ou le logiciel utilisé par les Périphériques d'élève afin d'envoyer des réponses), le cas échéant.
- 1.17** "**Logiciel**" signifie chacun des, et collectivement tous les, logiciels, pilotes et micrologiciels propriétaires suivants fournis par SMART (y compris les pilotes et micrologiciels intégrés au Produit sous licence associé, le cas échéant) en fonction des Licences achetées : Logiciel SMART Notebook™ (à l'exception des Éléments exclus), logiciel SMART Notebook™ édition Élève, logiciel interactif de réponse SMART Response™ (tous les modes et l'application Web associée le cas échéant), logiciel SMART Notebook Math Tools™, logiciel de gestion de la salle de classe SMART Sync™, outils de réalité mixte de la SMART Document Camera™, logiciel des outils 3D SMART Notebook™ et le logiciel d'apprentissage interactif SMART Classroom Suite™, ainsi que leurs micrologiciels, pilotes, outils et utilitaires associés, chacun consistant en programmes informatiques sous forme de code objet (y compris toutes les mises à niveau, versions, bases de données et améliorations, conformément à l'article 5 ci-dessous) fournis à l'Utilisateur final et toutes les copies de ces derniers en vertu de cette Licence. Les Logiciels incluent également tout logiciel tiers ainsi que la Documentation fournis par SMART à l'Utilisateur final. Les Logiciels peuvent être inclus ou installés sur des Produits sous licence, téléchargés à partir du site Web de SMART ou d'un CD fourni par SMART, ou installés sur une clé USB fournie par SMART.
- 1.18** "**Périphériques d'élève**" signifie le nombre spécifié de Périphériques informatiques qui bénéficient d'une licence ou qui ont été attribués au sein de l'École pour être utilisés principalement par des élèves (c'est-à-dire le nombre de licences d'utilisation pour les élèves achetées par l'Organisation titulaire de licence ou

qui ont été attribuées à l'Organisation titulaire de licence pour cette École en fonction du rapport entre le nombre d'élèves et le nombre de formateurs dans les Salles de classe).

1.19 "Utiliser" ou "Utilisé" signifie installer, charger, exécuter, accéder, employer, stocker ou afficher directement ou indirectement le Logiciel.

2. OCTROI DE LICENCE :

2.1 Général. Cette Licence est un contrat juridique conclu entre l'Utilisateur final (qu'il s'agisse d'une personne physique ou de l'Organisation titulaire de licence) et SMART Technologies ULC pour l'Utilisation du Logiciel. Au cas où un représentant système, technique ou autre de l'Organisation titulaire de licence accepte ces conditions au nom de tous les Utilisateurs finals de l'Organisation titulaire de licence, il incombe à cette Organisation titulaire de licence de s'assurer que les conditions de cette Licence sont comprises et respectées par chacun des Utilisateurs finals. Le Logiciel est protégé par les lois et les traités internationaux sur le droit d'auteur, ainsi que par d'autres lois et traités sur la propriété intellectuelle. Les droits accordés dans cette Licence, qui se limitent aux droits de propriété intellectuelle sur le Logiciel de SMART et de ses concédants de licence, n'incluent pas d'autres brevets ni d'autres droits de propriété intellectuelle. Le logiciel est sous licence (ou sous sous-licence conformément aux droits de redistribution de SMART), n'est pas vendu et est soumis aux conditions et restrictions de cette Licence. Au cas où le Logiciel est fourni par SMART à l'Utilisateur final sur CD, DVD, clé USB ou une autre forme de support physique, l'Organisation titulaire de licence ou (le cas échéant) l'Utilisateur final sera propriétaire du support sur lequel est enregistré le Logiciel, mais SMART et/ou les concédants de licence de SMART conserveront la propriété du Logiciel lui-même. Les conditions de cette Licence régiront toutes les mises à niveau, mises à jour ou révisions logicielles fournies par SMART (y compris par le biais d'un programme de Maintenance) qui remplacent et/ou complètent le Logiciel d'origine, à moins que ces mises à niveau soient accompagnées d'une licence distincte, auquel cas ce sont les conditions de cette licence qui prévaudront.

2.2 Octroi de licence. Tous les droits non accordés par cette Licence sont réservés. Pour chaque Logiciel sous licence et payé en totalité par l'Organisation titulaire de licence, SMART accorde et l'Utilisateur final accepte une licence non-exclusive, incessible, ne pouvant donner lieu à l'octroi de sous-licence pour Utiliser le Logiciel conformément aux conditions et limitations suivantes :

(a) Pour le logiciel SMART Notebook :

En fonction du type de licence, l'Utilisateur final se voit accorder :

(i) Pour la licence du logiciel SMART Notebook : Pour chaque (1) licence obtenue, l'Utilisateur final se voit accorder une Licence du logiciel SMART Notebook pour une Utilisation liée à une Salle désignée, octroi de licence qui donne droit à l'Utilisateur final d'Utiliser le Logiciel sur :

A. un maximum de quatre (4) Périphériques informatiques, et

B. n'importe quel nombre et n'importe quel type de Périphérique d'affichage interactif et n'importe quel nombre et n'importe quel type de Périphérique d'affichage non-interactif connecté (même sans fil) aux Périphériques informatiques mentionnés en (A), à condition que tous ces périphériques se trouvent dans la Salle désignée et à condition également que tous ces périphériques soient la propriété ou sous le contrôle de l'Organisation titulaire de licence.

Les Utilisateurs finals qui sont enseignants peuvent aussi utiliser le Périphérique informatique à domicile (ou dans d'autres lieux hors de l'École), à condition que cette

utilisation concerne la préparation des cours, à condition que la limite d'activation de quatre (4) Périphériques informatiques ne soit pas dépassée.

Dans tous les cas, l'Organisation titulaire de licence doit avoir acheté au moins le même nombre de Licences du logiciel SMART Notebook que le nombre de Périphériques d'affichage interactifs sur lesquels l'Organisation titulaire de licence Utilise ce Logiciel. Au-delà des quatre (4) activations autorisées, l'Utilisateur final n'a pas le droit d'Utiliser activement le Logiciel avec d'autres Périphériques informatiques (même en cas de connexion au même Périphérique d'affichage interactif) à moins que des droits de licence supplémentaires aient été achetés pour le Logiciel. L'Utilisateur final peut obtenir cette licence soit par le biais d'un achat distinct, soit en achetant les Produits sous licence applicables. Dans tous les cas, l'alinéa (ii) s'applique.

(ii) Maintenance SMART Notebook Advantage : Pour chaque activation autorisée de la Licence du logiciel SMART Notebook :

A. une année de Maintenance est incluse dans les frais de licence du Logiciel. À l'exception des achats réalisés auprès de certains revendeurs, cette période d'un an est calculée à partir de la date d'achat du Logiciel. Pour certains revendeurs, la durée de la Maintenance est calculée différemment et il appartient au revendeur de prévenir l'Organisation titulaire de licence en cas d'une différence de calcul, et

B. la poursuite de la Maintenance au-delà de la durée initiale d'un an peut être achetée de manière distincte et sera soumise aux conditions du contrat de Maintenance applicable fourni par SMART. Au cas où le prolongement de la durée de la Maintenance n'est pas obtenu avant l'expiration de la période de Maintenance en vigueur, l'Utilisateur final devra régler les frais de Maintenance dus jusqu'à la date actuelle afin de pouvoir bénéficier d'un prolongement de la Maintenance, ou il pourra acheter une mise à niveau pour la licence applicable (avec les frais de Maintenance associés, le cas échéant).

(b) Pour les licences de site SMART Notebook :

(i) Licence de site SMART Notebook : Pour chaque Licence de site SMART Notebook obtenue, le Logiciel peut être installé sur n'importe quel Périphérique informatique du Site (ces Périphériques informatiques peuvent aussi être connectés, même sans fil, à n'importe quel nombre et type de Périphériques d'affichage interactifs et à n'importe quel nombre et type de Périphériques d'affichage non-interactifs, à condition que ces périphériques se trouvent sur le Site et soient la propriété ou sous le contrôle de l'Organisation titulaire de licence). Pour avoir droit à cette Licence, l'Organisation titulaire de licence doit obtenir la licence en fonction du nombre de Salles du Site. Un an de Maintenance pour toutes les installations du Logiciel sur le Site est inclus avec l'achat de cette licence. En cas d'augmentation du nombre de Salles sur le Site (tel que calculé à la date anniversaire de l'obtention de la Licence de site SMART Notebook), l'Organisation titulaire de licence devra acheter les licences supplémentaires (en fonction de l'écart entre les frais de licence) pour ce nombre de Salles afin d'utiliser le Logiciel dans ces Salles supplémentaires et afin de continuer à avoir droit à la Licence de site de la Maintenance SMART Notebook Advantage.

(ii) Licence de site SMART Notebook Advantage (programme de maintenance) : Cette licence de Maintenance peut être obtenue par : 1) Les Organisations titulaires de licence qui ont obtenu une Licence de site du logiciel SMART Notebook, ou 2) les Organisations titulaires de licence qui disposent d'une Licence du logiciel SMART Notebook pour toutes les Salles de ce Site. La Licence de site SMART Notebook Advantage fournit une Maintenance continue pour toutes les installations du Logiciel SMART Notebook sur le

Site au-delà de la période initiale d'un an incluse dans la Licence de site du logiciel SMART Notebook ou les licences du logiciel SMART Notebook correspondantes. Cette licence de Maintenance sera soumise aux conditions de tous les contrats de Maintenance applicables fournis par SMART. Au cas où le prolongement de la durée de la Maintenance n'est pas obtenu avant l'expiration du terme de la Maintenance en vigueur, l'Utilisateur final devra régler les frais de Maintenance dus jusqu'à la date actuelle afin de pouvoir bénéficier d'un prolongement de la Maintenance, ou il pourra acheter une mise à niveau pour la licence applicable (avec les frais de Maintenance associés, le cas échéant).

(c) Pour le logiciel SMART Notebook édition Élève :

En fonction du nombre de licences obtenues, l'Utilisateur final peut Utiliser le Logiciel :

- (i)** sur un Périphérique informatique par licence à condition que ce ne soit pas le principal périphérique branché ou connecté (y compris sans fil) à un Périphérique d'affichage interactif Utilisant activement le Logiciel sans la Licence du logiciel SMART Notebook associée pour cette Utilisation du Logiciel ; et
- (ii)** dans le cas où le logiciel SMART Notebook édition Élève est installé sur une clé USB SMART, l'Utilisateur final peut Utiliser le Logiciel sur tous les Périphériques informatiques, à condition que ces Périphériques informatiques ne soient pas branchés ou connectés (y compris sans fil) à un Périphérique d'affichage interactif Utilisant activement le Logiciel sans la licence associée pour cette Utilisation du Logiciel.

(d) Pour le logiciel SMART Response :

À condition que l'Organisation titulaire de licence possède un système interactif de réponse SMART Response (y compris les périphériques portables associés), l'Utilisateur final a le droit d'Utiliser le Logiciel (qui inclut les modes PE, LE et XE du Logiciel, ainsi qu'un mode mixte permettant de combiner ces modes) sur des Périphériques informatiques. Pour chaque ensemble d'équipements SMART Response pour la salle de classe (composé de 24/32 sélecteurs), l'Utilisateur final a le droit d'Utiliser ce Logiciel sur un seul Périphérique informatique connecté (y compris sans fil) au(x) Périphérique(s) d'affichage interactif(s). Des Périphériques informatiques supplémentaires ne peuvent recevoir une licence pour une Utilisation du Logiciel avec des Périphériques d'affichage interactifs qu'à condition d'obtenir des Licences du **logiciel** SMART Notebook supplémentaires valides. Cette Utilisation sera soumise à toutes les conditions de licence définies à l'article 2.2 (a) (i) ci-dessus. Les données collectées à l'aide du Logiciel seront soumises aux conditions de l'article 2.3(l) ci-dessous.

(e) Pour le logiciel interactif de réponse SMART Response CE :

En fonction du nombre de Périphériques de formateur sous licence et du nombre de Périphériques d'élève associés attribués à cette Salle de classe, les Utilisateurs finals peuvent utiliser le mode CE du logiciel SMART Response sur un nombre de Périphériques d'élève autorisé par l'attribution de la Salle de classe. L'Utilisateur final peut également Utiliser SMART Notebook édition Élève sur ce nombre de Périphériques d'élève sous licence. Pour Utiliser activement le Logiciel sur un Périphérique de formateur connecté à un Périphérique d'affichage interactif, l'Utilisateur final doit avoir ou obtenir une Licence du **logiciel** SMART Notebook valide pour une Utilisation sur le Périphérique informatique connecté (y compris sans fil) à ce Périphérique d'affichage interactif. Cette Utilisation sera soumise à toutes les conditions de licence définies à l'article 2.2 (a) (i) ci-dessus. L'Utilisation du Logiciel sur des Périphériques

d'élève en étant connecté à un Périphérique d'affichage interactif sera soumise aux conditions définies à l'article 2.2(c) (i) ci-dessus. Les données collectées à l'aide du Logiciel seront soumises aux conditions de l'article 2.3(l) ci-dessous.

(f) Pour le logiciel interactif de réponse SMART Response VE – Licence par abonnement :

Pour la durée de la période d'abonnement valide :

- (i)** En fonction du nombre de Périphériques de formateur sous licence, l'Utilisateur final peut utiliser le mode VE du logiciel SMART Response sur le nombre applicable de Périphériques de formateur, à condition que pour Utiliser le Logiciel sur un Périphérique d'affichage interactif, l'Utilisateur final ait ou obtienne une Licence du logiciel SMART Notebook sur ce Périphérique de formateur. Cette Utilisation sera soumise à toutes les conditions de licence définies à l'article 2.2 (a) (i) ci-dessus, et
- (ii)** Les Utilisateurs finals peuvent accéder à l'application Web du système interactif de réponse SMART Response VE sur un nombre raisonnable de Périphériques informatiques qui sont associés aux Périphériques de formateur (comme indiqué à l'article 2.2(f)(i) ci-dessus) par le biais d'un ID d'évaluation fourni par le Périphérique de formateur et d'un ID d'élève fourni par l'Organisation titulaire de licence.
- (iii)** En plus des conditions de cette Licence pour le logiciel SMART Response, l'Utilisation du mode SMART Response VE du Logiciel sera régie par les conditions supplémentaires d'utilisation définies sur la page en ligne applicable des conditions d'utilisation de SMART. Les Utilisateurs finals qui accèdent à l'application Web du système interactif de réponse SMART Response VE doivent disposer d'une connexion Internet et d'un navigateur Web pour accéder à l'application. À l'expiration de la période d'abonnement, l'Utilisateur final n'aura plus accès à l'application Web du système interactif de réponse SMART Response VE.
- (iv)** Pendant la durée de la période d'abonnement valide, l'Utilisateur final aura le droit d'accéder et d'Utiliser la version la plus récente de cette application Web. Pendant la durée de la période d'abonnement valide, les licences des Périphériques de formateur pour le logiciel SMART Response VE donneront droit à une Maintenance pour le Logiciel. Les données collectées à l'aide du Logiciel seront soumises aux conditions de l'article 2.3(l) ci-dessous.

(g) Pour le logiciel interactif de réponse SMART Response VE local :

- (i)** L'Utilisateur final peut utiliser le mode Local du logiciel SMART Response VE conformément au même modèle de licence que défini à l'article 2.2 (f) (i) and (ii) ci-dessus.
- (ii)** En plus des conditions de cette Licence pour le logiciel SMART Response, l'Utilisation du mode Local SMART Response VE du Logiciel sera régie par des conditions d'utilisation supplémentaires affichées sur la page de connexion de la page Web de SMART Response VE Local. L'Organisation titulaire de licence assumera seule la responsabilité de communiquer aux Utilisateurs les conditions d'utilisation de l'Organisation titulaire de licence ou ses attentes concernant une utilisation acceptable.
- (iii)** Les données collectées à l'aide du Logiciel seront soumises aux conditions de l'article 2.3(l) ci-dessous. L'Organisation titulaire de licence reconnaît que SMART ne recevra pas et ne sera pas responsable de la maintenance associée à la conservation de ces Données.

- (iv) Une année de Maintenance est incluse dans les frais de licence du Logiciel. L'année est calculée à partir de la date d'achat du Logiciel. La poursuite de la Maintenance au-delà du terme de l'année initiale peut être achetée de manière distincte et sera soumise aux conditions du contrat de Maintenance applicable fourni par SMART. Au cas où le prolongement de la durée de la Maintenance n'est pas obtenu avant l'expiration du terme de la Maintenance en vigueur, l'Utilisateur final devra régler les frais de Maintenance dus jusqu'à la date actuelle afin de pouvoir bénéficier d'un prolongement de la Maintenance, ou il pourra acheter une mise à niveau pour la licence applicable (avec les frais de Maintenance associés, le cas échéant).
- (v) L'Organisation titulaire de licence sera responsable d'héberger le serveur, ainsi que du temps de disponibilité associé, de la maintenance et de l'accessibilité liés au serveur, au nom de domaine et au site associé au mode Local de SMART Response VE.
- (vi) Les Utilisateurs finals qui accèdent à l'application Web du mode Local du système interactif de réponse SMART Response VE doivent disposer d'une connexion intranet et d'un navigateur Web pour accéder à l'application.

(h) Pour le logiciel SMART Notebook Math Tools :

En fonction du nombre spécifié de Périphériques informatiques sous licence, chaque licence autorise l'Utilisateur final à Utiliser le Logiciel sur un seul Périphérique informatique. L'Utilisateur final doit accepter les conditions de cette Licence pour chaque installation du Logiciel sur un autre Périphérique informatique. Afin que le Logiciel fonctionne correctement, l'Utilisateur final doit avoir une version compatible du logiciel SMART Notebook à Utiliser sur ce Périphérique informatique, Utilisation qui sera régie par toutes les conditions de licence définies à l'article 2.2 (a) ci-dessus.

(i) Pour le logiciel de gestion de la salle de classe SMART Sync :

En fonction du nombre de Périphériques de formateur et du nombre de Périphériques d'élève sous licence associés pour la Salle de classe applicable, les utilisateurs finals ont le droit d'Utiliser :

(1) la version de l'installation enseignant du Logiciel sur le nombre de Périphériques informatiques destinés aux formateurs conformément au nombre de Périphériques de formateur sous licence, et

(2) la version de l'installation élève du Logiciel sur le nombre de Périphériques informatiques destinés aux élèves conformément au nombre de Périphériques d'élève sous licence pour cette Salle de classe.

(j) Pour les outils de réalité mixte de la SMART Document Camera :

Pour chaque SMART Document Camera obtenue par l'Organisation titulaire de licence, l'Utilisateur a le droit d'installer et d'Utiliser le Logiciel sur autant de Périphériques informatiques que nécessaire tant que le Logiciel est Utilisé sur le Produit sous licence associé. Afin que le Logiciel fonctionne correctement, l'Utilisateur final doit avoir une licence valide d'une version compatible du logiciel SMART Notebook à Utiliser sur ces Périphériques informatiques, Utilisation qui sera régie par toutes les conditions de licence définies à l'article 2.2 (a) ci-dessus. Pour chaque Produit sous licence, une seule Licence du logiciel SMART Notebook est fournie pour une Utilisation sur ces Périphériques informatiques. Cette Utilisation sera soumise à toutes les

conditions de licence définies à l'article 2.2 (a) (i) ci-dessus. Chaque installation des outils de réalité mixte de la SMART Document Camera inclut le logiciel des outils 3D SMART Notebook.

(k) Pour le logiciel des outils 3D SMART Notebook :

Pour ce Logiciel sous licence distincte des outils de réalité mixte de la SMART Document Camera, en fonction du nombre spécifié de Périphériques informatiques sous licence, chaque licence permet à l'Utilisateur final d'Utiliser le Logiciel sur un seul Périphérique informatique. Afin que le Logiciel fonctionne correctement, l'Utilisateur final doit avoir une version compatible du logiciel SMART Notebook (version 10.8 ou supérieure) à Utiliser sur ce Périphérique informatique, Utilisation qui sera régie par toutes les conditions de licence définies à l'article 2.2 (a) ci-dessus.

(l) Pour le logiciel d'apprentissage interactif SMART Classroom Suite :

En fonction du nombre de Périphériques de formateur sous licence et du nombre de Périphériques d'élève attribués par Salle de classe, les licences suivantes sont accordées :

(i) Logiciel SMART Notebook - Installation de SMART Classroom Suite :

Les Utilisateurs finals se voient accorder une (1) Licence du logiciel SMART Notebook par Périphérique de formateur sous licence. Cette Utilisation sera soumise à toutes les conditions de licence définies à l'article 2.2 (a) (i).

(ii) Logiciel SMART Notebook édition Élève – Installation de SMART Classroom Suite :

En fonction du nombre spécifié de Périphériques d'élève associés par Salle de classe, les Utilisateurs finals peuvent Utiliser le Logiciel sur ce nombre de Périphériques d'élève, de la manière définie ci-dessus à l'article 2.2(c).

(iii) Logiciel interactif de réponse SMART Response CE - Installation de SMART Classroom Suite :

En fonction du nombre de Périphériques de formateur sous licence, les Utilisateurs finals peuvent Utiliser le Logiciel (en mode CE) sur ce nombre de Périphériques de formateur. Le logiciel SMART Notebook édition Élève est accordé sous licence (conformément à l'article 2.2(c) ci-dessus) au nombre associé de Périphériques d'élève.

(iv) Logiciel SMART Sync - Installation de SMART Classroom Suite :

En fonction du nombre de Périphériques de formateur et du nombre de Périphériques d'élève sous licence associés pour la Salle de classe applicable, les utilisateurs finals ont le droit d'Utiliser :

- i) la version de l'installation enseignant du Logiciel sur le nombre de Périphériques informatiques destinés aux formateurs conformément au nombre de Périphériques de formateur sous licence, et
- ii) la version de l'installation élève du Logiciel sur le nombre de Périphériques informatiques destinés aux élèves conformément au nombre de Périphériques d'élève sous licence pour cette Salle de classe.

(m) Versions d'évaluation. Concernant les octrois de licence ci-dessus, l'Utilisateur final peut Utiliser une copie de la version d'évaluation du Logiciel en question (1) pendant la durée spécifiée sur la

copie du Logiciel ou sur le site Web de téléchargement du Logiciel, et si aucune date n'est indiquée, pendant : (a) trente (30) jours à compter de la date à laquelle l'Utilisateur final accepte cette Licence ou (b) à laquelle l'Utilisateur final commence à Utiliser le Logiciel, la première des deux conditions à se réaliser étant retenue ; et (2) conformément aux octrois de licence ci-dessus à l'article 2.2 (a) à (l) durant la période d'évaluation, y compris les limitations concernant l'Utilisation sur des Produits sous licence uniquement. Dans la mesure où l'Utilisateur final ne dispose pas des Produits sous licence associés, l'octroi de version d'évaluation du Logiciel est limité aux parties du Logiciel qui ne nécessitent pas le Produit sous licence associé pour rendre ce Logiciel entièrement fonctionnel. Les versions d'évaluation sont fournies uniquement pour permettre aux Utilisateurs finals d'essayer le Logiciel afin de l'acheter en toute connaissance de cause. En aucun cas, sans l'autorisation écrite expresse de SMART, l'Utilisateur final n'aura le droit d'Utiliser le Logiciel afin de promouvoir publiquement des produits ou services tiers, y compris l'Utilisation du Logiciel, lors de démonstrations, salons commerciaux ou autres tribunes publiques. EN UTILISANT LA VERSION D'ÉVALUATION DU LOGICIEL, L'UTILISATEUR FINAL RECONNAÎT ET ACCEPTE QU'APRÈS LA DURÉE SPÉCIFIÉE DANS LE LOGICIEL OU DANS LA DOCUMENTATION ACCOMPAGNANT LE LOGICIEL, LA LICENCE D'ÉVALUATION SE TERMINERA ET IL SE PEUT QUE LE LOGICIEL EMPÊCHE AUTOMATIQUEMENT L'UTILISATEUR DE CONTINUER À ACCÉDER ET/OU À UTILISER LE LOGICIEL D'ÉVALUATION ET LES DONNÉES OU LES CONTENUS QUE L'UTILISATEUR FINAL PEUT AVOIR ENREGISTRÉS DANS CE LOGICIEL, À MOINS QUE L'UTILISATEUR FINAL ACHÈTE À TEMPS UNE LICENCE POUR LA VERSION COMPLÈTE APPROPRIÉE DE CE LOGICIEL. Toutes les autres conditions de cette Licence s'appliquent à l'Évaluation du Logiciel, y compris, sans s'y limiter, les restrictions définies à l'article 2.3 ci-dessous. À la fin de la période d'évaluation, l'Utilisation du Logiciel par l'Utilisateur final sera résiliée. Si l'Utilisateur final choisit de convertir sa version d'évaluation du Logiciel en version complète sous licence du Logiciel par le biais du processus d'achat de licence déverrouillée du Logiciel (le cas échéant) ou par le biais d'un autre processus d'achat de licence, l'Utilisation de la nouvelle version déverrouillée du Logiciel par l'Utilisateur final devra être conforme aux conditions générales de cette Licence.

- (n) **Pilotes et micrologiciels SMART.** L'Utilisateur final se voit accorder une licence pour Utiliser les parties pilotes et micrologiciels du Logiciel uniquement sur les équipements fournis par SMART, même si un droit de licence plus général a été accordé pour d'autres composants du Logiciel dans d'autres alinéas de cet article 2.2.
- (o) **Collection de la Galerie SMART et modules complémentaires.** L'utilisation par l'Utilisateur final des images, éléments multimédias, fichiers ou pages SMART, arrière-plans ou thèmes fournis par SMART, ou des widgets Notebook tiers ou fournis par SMART (définis-ci-dessous), et qui constituent en tout ou partie la Galerie SMART (chacun étant désigné par le terme "Élément"), et l'utilisation des éléments complémentaires tiers ou fournis par SMART (définis ci-dessous) sont soumises aux conditions suivantes :
 - (i) L'Utilisateur final peut accéder, copier, distribuer, publier, imprimer et autrement utiliser des Éléments ou des éléments complémentaires non modifiés, à la condition que cette utilisation soit a) destinée à un usage personnel, ou b) destinée à une circulation interne à l'Organisation titulaire de licence ou autrement (comme la rediffusion sur le site Web SMART Exchange) à condition que l'objet de cette Utilisation soit pédagogique uniquement ;
 - (ii) L'Utilisateur final ne devra pas supprimer, modifier ni masquer les marques de commerce, les droits d'auteur ou autres avis propriétaires contenus dans ces Éléments ou éléments complémentaires ou y apparaissant ;
 - (iii) L'Utilisateur final ne devra pas modifier, adapter, effectuer une ingénierie inverse ou autrement altérer les Éléments qui sont des widgets Notebook, des images ou le code (y compris Flash) des modèles de la boîte à outils des activités pédagogiques SMART. Les Éléments qui sont des fichiers SMART Notebook, des arrière-plans, des pages, des

thèmes, des fichiers interactifs ou des contenus multimédias peuvent être modifiés, conformément aux autres conditions de cette Licence, et à condition également que l'Utilisateur final conserve et reproduise de manière visible les informations sources et/ou les attributions de créateur d'origine liées à l'Élément ;

- (iv) L'Utilisateur final n'a pas le droit de modifier, d'adapter, d'effectuer une ingénierie inverse ou d'autrement altérer les éléments complémentaires ;
- (v) L'Utilisateur final a le droit d'utiliser les Éléments au format .widget, .galleryitem ou .gallerycollection, ou les éléments complémentaires au format .addon, uniquement avec le Logiciel. Toute utilisation à d'autres fins n'est pas autorisée. L'Utilisateur final n'a pas le droit d'utiliser l'Élément ou l'élément complémentaire sur des logiciels tiers, ni de l'inclure dans un produit mis en vente ou en location. L'Utilisateur final n'a pas le droit d'importer directement dans un logiciel tiers un Élément .widget, .galleryitem ou .gallerycollection, ou un élément complémentaire. Cette restriction ne peut pas être contournée en altérant le format de fichier des Éléments .widget, .galleryitem ou .gallerycollection, ou le format .addon, ni autrement en altérant ces Éléments ou éléments complémentaires ;
- (vi) Les Éléments peuvent être incorporés à un fichier .notebook (c'est à dire à une partie de leçon ou à davantage que le seul Élément .widget, .galleryitem ou .gallerycollection) ; le fichier .notebook peut être exporté vers un autre format de fichier ; et cet autre format de fichier peut être utilisé sur un logiciel tiers, à condition qu'il ne soit pas inclus dans un produit tiers mis en vente ou en location ;
- (vii) L'Utilisateur final n'a pas le droit d'utiliser les Éléments ou les éléments complémentaires en tout ou partie pour les revendre ou en faire un usage commercial, qu'ils soient ou non incorporés à un autre produit ou une autre offre, et qu'il s'agisse de l'Élément de la Galerie SMART d'origine, d'un élément complémentaire ou d'un dérivé de ces éléments ou Éléments (l'Utilisateur final peut cependant commercialiser des éléments créés à l'aide de la Boîte à outils des activités pédagogiques) ; et
- (viii) L'Utilisateur final n'a pas le droit de télécharger en masse les Éléments ou les éléments complémentaires, que l'intention soit ou non d'utiliser ce contenu à des fins commerciales ; et ils ne doivent pas (que ce soit sous leur forme d'origine ou modifiée) être proposés, distribués, transmis ni affichés sur un site, dans un produit, une offre ou un service, y compris concurrents des offres ou autres de SMART.

Dans cet alinéa, "Widgets Notebook" signifie le contenu interactif créé par SMART ou une tierce partie, qui interagit avec le modèle d'objet SMART Notebook par le biais des API, et les "éléments complémentaires" signifie les éléments au format de fichier .addon créés par SMART ou des tierces parties qui permettent au fournisseur du fichier .addon de modifier l'interface utilisateur graphique SMART Notebook et/ou d'ajouter des fonctionnalités, comme l'élément complémentaire "Créateur d'activité". Les éléments complémentaires et les widgets Notebook fournis par des tierces parties sont des "Éléments exclus". Les licences des Éléments, éléments complémentaires et Éléments exclus acquises par le biais du site Web SMART Exchange ou de boutiques en ligne associées seront régies par les conditions de ces sites et non de cette Licence.

2.3 **Autres conditions de la licence.** L'octroi de licence de l'article 2.2 est soumis aux conditions supplémentaires suivantes :

- (a) **Copies.** L'Utilisateur final peut effectuer une seule copie du Logiciel sous forme lisible par ordinateur à des fins de sauvegarde uniquement, à condition que la copie de sauvegarde inclue toutes les marques de commerce, tous les droits d'auteur ou autres avis de propriété contenus

sur le support d'origine. L'Utilisateur final peut copier la Documentation pour des besoins internes uniquement. L'Utilisateur final n'a pas le droit de distribuer des copies du Logiciel ni de ses composants, ni de faire des copies du Logiciel au-delà de ce qui est indiqué dans ce paragraphe ou dans les conditions de la licence définies à l'article 2.2 ;

- (b) **Conservation des droits.** Tous les droits non accordés expressément sont réservés par SMART ;
- (c) **Utilisation sur des Périphériques d'affichage interactifs tiers.** Des particuliers peuvent utiliser SMART Notebook Express (se trouvant à l'adresse : express.smarttech.com) ou SMART Notebook pour le Web bêta (se trouvant à l'adresse www.smartnotebook.com ou d'autres domaines), chacun soumis aux Conditions d'utilisation de leurs sites respectifs, avec n'importe quel appareil, y compris un Périphérique d'affichage interactif tiers. Au cas où l'Utilisateur final souhaite Utiliser le logiciel SMART Notebook, SMART Response ou SMART Notebook édition Élève avec un Périphérique d'affichage interactif tiers, l'Utilisateur doit obtenir une Licence du logiciel SMART Notebook conformément aux conditions ci-dessus.
- (d) **Modifications et améliorations de l'Utilisateur final.** L'Utilisateur final n'a pas le droit de modifier, améliorer, adapter ou altérer le Logiciel, ni de créer des œuvres dérivées se basant sur le Logiciel, ni de fusionner ou séparer le Logiciel ou l'un de ses composants sans l'accord écrit préalable de SMART ;
- (e) **Interdiction d'effectuer une ingénierie inverse.** L'Utilisateur final n'a pas le droit de procéder à l'ingénierie inverse, à la compilation inverse, au désassemblage, à la traduction, à la décompilation, à la modification, à la création d'œuvres dérivées ou à toute autre tentative de détourner le code source du Logiciel ou de ses composants (ou les idées, algorithmes, structure ou organisation sur lesquels il s'appuie) à quelque fin que ce soit, y compris pour découvrir un aspect de sa technologie inhérente. L'Utilisateur final peut entreprendre ces activités à condition que ces activités se limitent au minimum nécessaire à l'implémentation de l'interopérabilité d'autres programmes informatiques développés indépendamment et uniquement dans la limite où cette activité est expressément et strictement autorisée par la loi en vigueur, nonobstant la limitation mentionnée ci-dessus ;
- (f) **Transfert.** Sauf autorisation accordée expressément dans cette Licence, l'Utilisateur final n'a pas le droit de louer, d'accorder de sous-licence, de distribuer ou de fournir le Logiciel ou l'un de ses composants à une tierce partie. Cette restriction s'étend à la clé de licence produit que reçoit l'Utilisateur final ou à laquelle SMART lui donne accès pour l'installation ou l'activation du Logiciel. Cette restriction s'applique également au fait de poster des parties du Logiciel sur des sites Web publics ;
- (g) **Lois applicables.** L'Utilisateur final est tenu de se conformer à toutes les législations applicables concernant l'utilisation du Logiciel et de ses composants ;
- (h) **Avis de propriété.** L'Utilisateur final doit conserver toutes les marques de commerce, tous les droits d'auteur et autres avis de propriété sur toutes les copies du Logiciel ;
- (i) **Accès à des programmes tiers.** Le Logiciel peut inclure et/ou être accompagné par des logiciels et contenus tiers (collectivement désignés sous le nom de "Composants tiers") pouvant nécessiter de la part de la tierce partie un contrat de licence de l'utilisateur final distinct, dont certains éléments peuvent vous être présentés lors de la première installation ou lors des mises à jour ultérieures du Logiciel. Aucun des droits décrits dans cette licence ne s'applique à ces Composants tiers s'ils sont accompagnés par un contrat de licence de l'utilisateur final distinct. Certains Composants tiers gratuits ou à code source libre sont soumis aux conditions de leurs licences respectives (que vous trouverez dans l'onglet Propriété intellectuelle de la fenêtre À propos de), conditions pouvant différer de ou s'ajouter à celles contenues dans cette Licence. Le fait d'accepter cette Licence confirme également que l'Utilisateur final accepte les conditions de

ces licences gratuites ou à code source libre. SMART n'approuve ni ne promeut aucun produit ou service fourni par des tierces parties fournissant ces Composants tiers. Le Logiciel peut aussi contenir et/ou être accompagné par des utilitaires et outils de développement SMART, qui peuvent être soumis à des contrats de licence distincts. Vous reconnaissez que vous avez la responsabilité de lire, d'accepter et de respecter les conditions générales de chaque contrat de licence des Composants tiers et des utilitaires et outils de développement SMART ;

- (j) **Liens vers des sites Web tiers.** Les liens vers des sites Web tiers sont uniquement fournis 'à titre d'information' et SMART n'est pas responsable des contenus tiers fournis par ces sites, y compris, sans s'y limiter, les informations liées à des produits ou services ;
- (k) **Données sur l'utilisation du logiciel :** Programme d'expérience client. L'Utilisateur final reconnaît qu'il se peut que les informations de l'Utilisateur final liées à l'utilisation du produit soient suivies par SMART à des fins de recherche et d'évaluation de la convivialité. L'Utilisateur final ou l'Organisation titulaire de licence (par le biais de l'administrateur de l'Organisation titulaire de licence) a la possibilité d'accepter ou de refuser cette fonctionnalité. Ce suivi de l'utilisation ne collecte aucune information personnelle (telle que définie dans la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (Canada)). L'Organisation titulaire de licence a la responsabilité de veiller à ce que la sélection par défaut soit cohérente avec ses politiques internes ;
- (l) **Données de Response collectées à partir de tous les modes du logiciel d'évaluation SMART Response.** Toutes les données ou informations d'évaluation ou autre collectées par le biais du Logiciel ou compilées par celui-ci (collectivement, les "**Données d'évaluation**") sont de la responsabilité de l'Organisation titulaire de licence. Les Données d'évaluation doivent être stockées par le représentant de l'Organisation titulaire de licence sur le Périphérique de formateur, le réseau de l'Organisation titulaire de licence ou autre périphérique de stockage numérique. Les Données d'évaluation concernant les politiques et les pratiques (y compris la sécurité et les sauvegardes) sont de la seule responsabilité de l'Organisation titulaire de licence. Dans toute la mesure autorisée par la loi en vigueur, SMART décline toute responsabilité concernant l'accès, le stockage, la gestion, la CONFIDENTIALITÉ, la sécurité, l'intégrité, la mauvaise utilisation ou la sauvegarde de ces Données d'Évaluation ;
- (m) **Utilisation des cookies.** Certains produits logiciels SMART ou certains sites Web associés utilisent des cookies afin d'améliorer l'expérience de l'Utilisateur final ou à des fins de recherche avec l'objectif d'améliorer l'offre de produits SMART. Pour en savoir plus sur les cookies ou pour les désactiver, rendez-vous à l'adresse :

<http://www.smarttech.com/Legal/Privacy+Policy#cookie>, et
- (n) **Droits d'auteur des contenus.** Tous les titres et droits de propriété intellectuelle des contenus éventuellement incorporés par le biais de l'utilisation du Logiciel ou des produits SMART appartiennent au propriétaire des contenus et peuvent être protégés par le droit d'auteur ou par d'autres lois et traités sur la propriété intellectuelle. Sauf autorisation expresse en vertu de cette disposition, cette Licence n'accorde à l'Utilisateur final aucun droit sur ces contenus.

2.4 Utilisation correcte du Logiciel. L'Utilisateur final reconnaît que l'intégrité continue du Logiciel et l'exécution par SMART de ses obligations décrites dans cette Licence dépendent de l'Utilisation et de la maintenance correctes du Logiciel par l'Utilisateur final. Une Utilisation et une maintenance correctes signifient que l'Utilisateur final :

- (a) installera toutes les mises à niveau et versions mises à disposition par SMART ;
- (b) utilisera le Logiciel conformément à la Documentation fournie par SMART et aux conditions générales de cette Licence ; et

- (c) suivra les instructions de SMART pour installer les nouvelles versions et pour corriger et contourner les bogues et les corrections du Logiciel.

3. LIVRAISON ET INSTALLATION :

3.1 Livraison. Le Logiciel peut être téléchargé à partir du site Web, du CD ou du DVD de SMART, ou installé sur l'USB SMART. À moins que le Logiciel soit expédié avec un Produit sous licence, le Logiciel sera livré franco transporteur (Incoterms 2000) au point de fabrication de SMART. L'Utilisateur final comprend et accepte qu'il sera principalement responsable de l'installation du Logiciel.

3.2 Acceptation. L'Utilisateur final accepte que le Logiciel soit considéré comme livré et accepté au moment de la réception du Logiciel et/ou (le cas échéant) du Produit sous licence.

4. SERVICES D'ASSISTANCE : Pendant les heures d'assistance indiquées par SMART, l'assistance technique peut être assurée par SMART sans frais supplémentaires pour tous les problèmes d'installation qui surviennent au cours de l'installation initiale du Logiciel. L'assistance technique liée au Logiciel après son installation initiale ("Services d'assistance") sera fournie par SMART à sa seule discrétion et peut être payante. L'Utilisateur final reconnaît que SMART se réserve le droit d'imposer des frais supplémentaires et/ou de refuser les Services d'assistance pour le Logiciel prévus après la fin de la période de Maintenance applicable. Le cas échéant, les Services d'assistance se limitent à la version en cours du Logiciel et aux deux versions mineures immédiatement précédentes (0.X à 0.X-2). Le cas échéant, l'utilisation des Services d'assistance est régie par les politiques et les programmes de SMART décrits dans la Documentation et/ou d'autres documents fournis par SMART et modifiés par SMART occasionnellement. Tout logiciel ou micrologiciel supplémentaire fourni à l'Utilisateur final dans le cadre des Services d'assistance sera considéré comme faisant partie du Logiciel et sera soumis aux conditions de cette Licence. Dans tous les cas, c'est l'Utilisateur final, et non SMART, qui assume la responsabilité (a) du choix du Logiciel en vue d'obtenir les résultats envisagés, et (b) de l'installation, de l'utilisation et des résultats obtenus grâce au Logiciel. L'Utilisateur final reconnaît qu'aucun Service d'assistance ne sera fourni par SMART pour les versions d'évaluation du Logiciel.

5. REMPLACEMENT, MODIFICATION ET MISE À NIVEAU DU LOGICIEL : SMART se réserve à tout moment le droit de remplacer, de modifier ou de mettre à niveau le Logiciel ou l'un de ses composants, en proposant à l'Utilisateur final une version de remplacement ou modifiée du Logiciel ou de l'un de ses composants, ou une mise à niveau de ces derniers, et de facturer à l'Utilisateur final ce remplacement, cette modification ou cette mise à niveau. Aucuns frais supplémentaires ne s'appliqueront pendant le terme d'une période de Maintenance valide. Ce Logiciel de remplacement ou modifié, ou la mise à niveau du Logiciel ou de l'un de ses composants, proposés à l'Utilisateur final par SMART (que ce soit avec des frais supplémentaires, sans frais supplémentaires ou dans le cadre de la Maintenance), seront considérés comme faisant partie du Logiciel et seront soumis aux conditions de cette Licence, sauf s'ils sont fournis dans le cadre d'une licence distincte, auquel cas les conditions de cette autre licence régiront l'utilisation du Logiciel. Dans le cas où SMART propose gratuitement à l'Utilisateur final une version de remplacement ou modifiée du Logiciel ou une mise à niveau de celui-ci dans le cadre de la Maintenance : (a) l'utilisation continue du Logiciel par l'Utilisateur final sera soumise à l'acceptation par l'Utilisateur final de la version de remplacement ou modifiée ou de la mise à niveau du Logiciel et du contrat de l'Utilisateur final de remplacement l'accompagnant et (b) en cas de remplacement, modification ou mise à niveau du Logiciel, l'utilisation par l'Utilisateur final de toutes les versions précédentes du Logiciel sera résiliée.

6. RÉSILIATION : Cette Licence restera en vigueur jusqu'à sa résiliation. L'Utilisateur final peut résilier cette Licence à tout moment en cessant d'utiliser le Logiciel et en détruisant toutes les copies du Logiciel en la possession de l'Utilisateur final. La fin d'une période d'évaluation ou d'une période d'abonnement équivalra à une résiliation automatique et l'Utilisateur final devra, à la fin de cette période d'évaluation ou de cette période d'abonnement, cesser d'utiliser le Logiciel et détruire toutes les copies du Logiciel en la possession de l'Utilisateur final. Sans porter atteinte à tout autre droit, SMART peut résilier cette Licence si, à la seule discrétion de SMART, l'Utilisateur final ne respecte pas les conditions générales de cette Licence. Dans ce cas, l'Utilisateur final devra aussitôt cesser d'utiliser le Logiciel, détruire toutes les

copies du Logiciel et tous ses composants, renvoyer ou détruire toute la Documentation en sa possession et, sur demande, fournir une déclaration sous serment certifiant que l'Utilisateur final a agi conformément à ce qui précède.

- 7. RESTRICTIONS À L'EXPORTATION** : L'Utilisateur final accepte que l'Utilisateur final n'ait pas le droit d'exporter ou de réexporter le Logiciel, l'un de ses composants ou l'un des processus ou services étant le produit direct du Logiciel (ce qui précède étant collectivement désigné sous le nom de "Composants soumis à restriction") à destination de tout pays ou toute personne ou entité soumis(es) à des restrictions d'exportation du Canada ou des États-Unis. L'Utilisateur final accepte expressément de ne pas exporter ou réexporter l'un des Composants soumis à restriction (i) vers les pays pour lesquels le Canada ou les États-Unis ont décrété un embargo ou ont soumis à restriction l'exportation de biens ou de services, ou à destination de tout ressortissant de ces pays, où qu'il se trouve, (ii) à destination de toute personne physique ou morale qui, à la connaissance de l'Utilisateur final, utilisera ou pourrait utiliser les Composants soumis à restriction afin de concevoir, développer, produire ou faire fonctionner des armes nucléaires, chimiques ou biologiques, ou pour une formation ou une utilisation finale de missile lié à ces armes, ou (iii) à destination de toute personne physique ou morale ayant été interdite de participation aux opérations d'exportation du Canada ou des États-Unis par un organisme officiel du gouvernement canadien ou des États-Unis. L'Utilisateur final fait valoir et garantit qu'aucun représentant officiel du gouvernement canadien ou des États-Unis n'a suspendu, abrogé ou nié les privilèges d'exportation de l'Utilisateur final.
- 8. DROITS SOUMIS À RESTRICTION DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS** : Le Logiciel est un "Article commercial", tel que défini à l'article 48 CFR 2.101, consistant en un "Logiciel informatique commercial" et en une "Documentation de logiciel informatique commercial", tels que définis à l'article 48 CFR 12.212 ou 48 CFR 227.7202, le cas échéant. Conformément à l'article 48 CFR 12.212 ou 48 CFR 227.7202-4, le cas échéant, le Logiciel informatique commercial et la Documentation de logiciel informatique commercial sont concédés sous licence aux Utilisateurs finals du gouvernement des États-Unis (a) uniquement en tant qu'Articles commerciaux ; et (b) uniquement avec les droits accordés à tous les Utilisateurs finals au titre des conditions générales des présentes.
- 9. GARANTIE LIMITÉE** : Le Logiciel devra fonctionner conformément sur le fond aux spécifications publiées par SMART pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jour à compter de la date d'achat de la Licence logicielle par l'Organisation titulaire de licence. Sous réserve des droits accordés par un programme de Maintenance, l'Organisation titulaire de licence assume tous les frais liés à l'entretien, à la réparation ou à la correction du Logiciel. La seule obligation de SMART en vertu de cette garantie expresse consistera, au choix et aux frais de SMART, soit à i) rembourser le prix d'achat payé par l'Organisation titulaire de licence pour le Logiciel défectueux qui est renvoyé à SMART avec une copie de la facture applicable, soit ii) à remplacer le support défectueux contenant des logiciels qui se conforment sur le fond aux spécifications applicables publiées par SMART. Tout Logiciel de remplacement sera garanti pour le reste de la période de garantie d'origine ou pour trente (30) jours, la durée la plus longue étant retenue. SMART ne garantit pas que le Logiciel, toutes les parties du Logiciel ou tous les Éléments exclus fonctionneront avec un Périphérique d'affichage interactif autre qu'un Produit sous licence de la même manière qu'ils fonctionnent avec un Produit sous licence. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL OU D'UN ÉLÉMENT EXCLU EST FOURNIE "TELLE QUELLE" ET AU RISQUE DE L'UTILISATEUR FINAL. DANS TOUTE LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI EN VIGUEUR, SMART ET SES FOURNISSEURS REJETTENT TOUTE GARANTIE ET TOUTE CONDITION, EXPRESSE OU TACITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN OBJECTIF PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON CONCERNANT LE PRODUIT SOUS LICENCE, LE LOGICIEL, LEURS COMPOSANTS, LES ÉLÉMENTS EXCLUS ET LA FOURNITURE OU L'ABSENCE DE FOURNITURE DE SERVICES D'ASSISTANCE. SMART NE GARANTIT PAS QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL NE SERA PAS INTERROMPU NI QUE LE LOGICIEL EST SANS DÉFAUT. SMART NE TESTE PAS LE LOGICIEL SUR LES PRODUITS NON FOURNIS PAR SMART. L'UTILISATEUR FINAL ASSUME TOUS LES RISQUES QUE LE LOGICIEL NE FONCTIONNE PAS COMPLÈTEMENT OU CORRECTEMENT AVEC DES PRODUITS NON FOURNIS PAR SMART. CETTE GARANTIE LIMITÉE ACCORDE À

L'UTILISATEUR FINAL DES DROITS SPÉCIFIQUES RECONNUS PAR LA LOI. IL SE PEUT QUE L'UTILISATEUR FINAL DISPOSE D'AUTRES DROITS, VARIABLES SELON LA JURIDICTION.

10. **AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES INDIRECTS** : DANS LA MESURE MAXIMUM AUTORISÉE PAR LA LOI EN VIGUEUR, EN AUCUN CAS SMART, SES FOURNISSEURS OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE NE POURRONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE DOMMAGES SPÉCIAUX, ACCESSOIRES, INDIRECTS, EXEMPLAIRES OU PUNITIFS, QUELS QU'ILS SOIENT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR DOMMAGES CORPORELS ET MATÉRIELS, LES DOMMAGES POUR PERTE DE BÉNÉFICES COMMERCIAUX, INTERRUPTION DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE, PERTE D'INFORMATIONS COMMERCIALES, ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE, LES DOMMAGES POUR APPROVISIONNEMENT EN BIENS OU SERVICES DE SUBSTITUTION, LES DOMMAGES POUR PERTE D'UTILISATION, DE DONNÉES, LES DOMMAGES POUR N'AVOIR PAS REMPLI DES OBLIGATIONS, DONT LES OBLIGATIONS DE BONNE FOI OU DE PRUDENCE RAISONNABLE, POUR NÉGLIGENCE OU AUTRE PERTE FINANCIÈRE) LIÉS À L'UTILISATION OU À L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE PRODUIT SOUS LICENCE OU UN AUTRE PRODUIT SMART, LE LOGICIEL OU L'UN DE SES COMPOSANTS, UN ÉLÉMENT EXCLU OU À LA FOURNITURE OU L'ABSENCE DE FOURNITURE DE SERVICES D'ASSISTANCE, SUR LA BASE DE CONTRATS, DÉLIT, NÉGLIGENCE, RESPONSABILITÉ STRICTE OU AUTRE, MÊME SI SMART OU L'UN DE SES FOURNISSEURS OU CONCÉDANTS DE LICENCE A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISANT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE RESPONSABILITÉ, IL SE PEUT QUE LA LIMITATION CI-DESSUS NE S'APPLIQUE PAS À L'UTILISATEUR FINAL.
11. **LIMITATION DE RESPONSABILITÉ** : DANS TOUS LES CAS, LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE SMART ET LE SEUL RECOURS DE L'UTILISATEUR FINAL EN VERTU DE CETTE LICENCE N'EXCÉDERONT PAS DIX DOLLARS (10,00 CAD).
12. **FOURNISSEURS ET CONCÉDANTS DE LICENCE DE SMART** : TOUT ABANDON, TOUT AVIS D'EXONÉRATION OU TOUTE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ OU DE DOMMAGES-INTÉRÊTS DE SMART LIÉS À CETTE LICENCE SERONT INTERPRÉTÉS AU BÉNÉFICE DE SMART MAIS AUSSI DE SES FOURNISSEURS, CONCÉDANTS DE LICENCE, EMPLOYÉS ET SOUS-TRAITANTS, SANS QUE CELA LIMITE LES AUTRES DÉFENSES DONT CES FOURNISSEURS, CONCÉDANTS DE LICENCE, EMPLOYÉS ET SOUS-TRAITANTS PEUVENT DISPOSER. L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE DE DÉCHARGER CES PARTIES DE TOUTE RESPONSABILITÉ OU DE TOUT DOMMAGE-INTÉRÊT EN CONSÉQUENCE DE CET ABANDON, CET AVIS D'EXONÉRATION OU CETTE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ OU DE DOMMAGES-INTÉRÊTS DE LA MÊME MANIÈRE QUE CES DISPOSITIONS S'APPLIQUENT À SMART.
13. **GÉNÉRAL** :
 - 13.1 **Confidentialité.** L'Utilisateur final reconnaît que le Logiciel contient des informations confidentielles émanant de SMART et/ou de ses fournisseurs et concédants de licence. Dans la mesure où l'Utilisateur final a accès à ces informations, l'Utilisateur final accepte d'utiliser ces informations uniquement dans le cadre de l'Utilisation autorisée des Produits sous licence et du Logiciel. L'Utilisateur final accepte également de ne pas divulguer ces informations confidentielles à une tierce partie et de protéger ces informations confidentielles de la même manière qu'il protège ses propres informations confidentielles, et dans tous les cas au moins avec une prudence raisonnable. Le Logiciel sous licence en vertu de cette Licence sera également considéré comme une information confidentielle et, sauf dans les cas spécifiquement autorisés aux présentes, ne devra pas être divulgué à une tierce partie.
 - 13.2 **Mesure injonctive.** L'Utilisateur final reconnaît que, au cas où l'Utilisateur final enfreindrait une disposition de cette Licence, SMART refusera toute réparation financière ou en dommages-intérêts. Par conséquent, SMART sera fondé à obtenir une injonction contre une telle infraction auprès de tout tribunal compétent, immédiatement, à sa demande et sans déposer de caution. Le droit de SMART d'obtenir une mesure injonctive ne limitera pas son droit de chercher à obtenir des réparations supplémentaires.

- 13.3 Cession.** L'Utilisateur final n'a pas le droit de céder cette Licence ni aucun autre droit de l'Utilisateur final en vertu des présentes (par application d'une loi ou autre) sans l'approbation écrite préalable de SMART, qui peut être différée sans motif valable. Aux fins de cet article, une cession ou un transfert inclura toute modification dans la participation majoritaire de l'Utilisateur final, y compris la fusion ou autre transfert de valeurs mobilières avec droit de vote. SMART a le droit de céder cette Licence sans l'approbation de l'Utilisateur final. Sous réserve de ce qui précède, cette Licence engagera les parties et leurs représentants légaux, leurs successeurs et leurs ayants droit autorisés, et s'appliquera à leur avantage.
- 13.4 Amendement.** Aucune modification apportée à cette Licence ne sera obligatoire à moins qu'elle soit notifiée par écrit et signée par un représentant autorisé de la partie concernée par l'application de cette modification.
- 13.5 Langue.** Toute traduction de cette Licence sera effectuée pour des exigences locales et, en cas de litige entre la version anglaise et la version non-anglaise, c'est la version anglaise de cette Licence qui prévaudra.
- 13.6 Loi applicable.** Cette Licence est régie par les lois de la Province de l'Alberta, au Canada. De plus, dans la mesure autorisée par la loi en vigueur, les parties acceptent irrévocablement que tout litige concernant cette Licence, le Logiciel ou un Produit sous licence soit porté devant les tribunaux de la province de l'Alberta ou les tribunaux fédéraux du Canada, selon le cas. L'Utilisateur final accepte que l'Utilisateur final n'ait pas le droit d'émettre de revendication selon laquelle l'Utilisateur final ne serait pas soumis à la juridiction de ces tribunaux, que le lieu du procès serait illégitime, que le tribunal serait difficile d'accès ou toute autre objection, réclamation ou argument similaire. Cette Licence ne sera pas régie par Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, dont l'application est expressément exclue.
- 13.7 Licence entière.** Cette Licence constitue l'intégralité de l'accord et de la Licence entre les parties et remplace toutes les déclarations, négociations, dossiers d'appel d'offre, propositions, ententes et Licences antérieurs ou contemporains entre les parties concernant l'objet de cette Licence. Si une disposition de cette Licence était frappée de nullité, le reste de cette Licence demeurerait en vigueur.
- 13.8 Renonciation.** Le fait que l'une des parties du présent Contrat n'exerce pas les droits qui lui sont faits ici ne constituera pas une renonciation de son droit à les exercer ultérieurement.
- 13.9 Force majeure.** Le fait pour l'une des parties de ne pas exécuter ses obligations en vertu des présentes ne sera pas considéré comme une infraction à cette Licence si un tel manquement est dû à un incendie, une guerre, des troubles civils, un acte de terrorisme, des règlements administratifs, une catastrophe naturelle ou autre cause hors de tout contrôle raisonnable de la partie invoquant la force majeure.
- 13.10 Questions.** Si l'Utilisateur final a des questions concernant cette Licence, ou si l'Utilisateur final souhaite contacter SMART pour une autre raison, veuillez écrire à :

SMART Technologies ULC
3636 Research Road NW
CALGARY, AB CANADA T2L 1Y1

- 13.11 Commentaires.** Si l'Utilisateur final fournit à SMART des suggestions, des commentaires ou des retours d'informations (y compris des modifications ou des suggestions de modification concernant un composant du Logiciel, un Produit sous licence ou un autre produit SMART) concernant le Logiciel, le Produit sous licence ou un autre produit SMART, SMART les traitera comme non confidentiels et sera libre de les utiliser dans quelque but que ce soit, sans être redevable d'aucune compensation, reconnaissance ni autre obligation d'aucune sorte envers l'Utilisateur final.

- 13.12 Avis.** L'Utilisateur final peut donner un avis à SMART en vertu des présentes en l'envoyant à l'adresse ci-dessus ou à l'adresse que SMART aura le plus récemment indiquée à l'Utilisateur final. Cet avis devra être envoyé "À l'attention de : Service juridique". Les avis envoyés à l'Utilisateur final, y compris, sans s'y limiter, les avis de mise à niveau ou de mise à jour concernant le Logiciel ou cette Licence, peuvent être fournis par SMART soit a) en les envoyant à l'adresse électronique ou professionnelle de l'Utilisateur final ou à l'adresse électronique ou professionnelle que l'Utilisateur final aura le plus récemment indiquée à SMART, ou b) en insérant les avis dans le programme SMART Product Update, accessible par le biais de l'option "Vérifier les mises à jour" du menu "Aide".
- 13.13 Publicité.** Eu égard aux licences accordées aux présentes, SMART a le droit d'identifier l'Organisation titulaire de licence dans des listes publiées complètes ou partielles de clients SMART.
- 13.14 Survie.** Les dispositions prévues aux articles 2.2(m), 2.3 (b), (d), (e), (f), (g), (i), (k), (l) et (n), 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13.1, 13.2, 13.6, 13.11, 13.12, 13.13 et 13.14, ainsi que les limitations définies à l'article 9, survivront à la résiliation de cette Licence, quelle qu'en soit la raison.

SMART et les marques liées à SMART sont des marques de commerce de SMART Technologies ULC ou de ses filiales et peuvent être déposées aux États-Unis et dans d'autres juridictions. Les autres marques et logos sont des marques de commerce de leurs détenteurs respectifs. La technologie PDF de SMART Ink™ est développée par PDFNet SDK, © PDFTron™ Systems Inc., 2001-2011 et distribuée sous licence par SMART Technologies.